

RECOMMANDATIONS SUR L'HYGIÈNE DES MAINS

EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Fiche repère — Édition 2026 (document fictif à usage pédagogique)

1. Contexte

L'hygiène des mains reste la mesure la plus efficace pour prévenir la transmission croisée des infections associées aux soins (IAS). Cette fiche synthétise les données de conformité observées lors de la dernière campagne nationale d'audit par observation directe (« Mission Mains Propres », vague fictive 2025-2026) et rappelle les objectifs à atteindre ainsi que les bonnes pratiques recommandées.

2. Indicateurs de conformité observés

Indicateur	Valeur observée 2025	Objectif national
Taux d'observance global de l'hygiène des mains	62 %	≥ 80 %
Observance avant geste aseptique	55 %	≥ 85 %
Observance après contact patient	74 %	≥ 90 %
Consommation de produit hydro-alcoolique (SHA)	18 mL / patient / jour	≥ 24 mL / patient / jour
Durée moyenne de friction observée	19 secondes	≥ 30 secondes

Lecture : quel que soit l'indicateur retenu, les valeurs observées restent nettement en-deçà des objectifs nationaux, en particulier sur l'observance avant geste aseptique et la durée de friction.

3. Trois bonnes pratiques recommandées

- Audit trimestriel par observation directe** — Organiser au minimum 4 sessions d'observation directe par an et par service, réalisées par un professionnel formé et non impliqué dans les soins du secteur observé, avec restitution des résultats à l'équipe dans le mois suivant.
- Formation e-learning annuelle obligatoire** — Rendre obligatoire, pour l'ensemble des professionnels (y compris administratifs et stagiaires), un module de formation courte (15-20 minutes) intégrant une mise en situation et un quiz de validation, à renouveler chaque année.
- Affichage des résultats de conformité par service** — Diffuser les résultats d'observance de chaque service de façon visible (panneau qualité, réunion d'équipe), en valorisant les progrès plutôt qu'en sanctionnant les écarts, pour maintenir l'adhésion des équipes.

4. Rappel réglementaire

L'hygiène des mains fait partie des indicateurs suivis dans le cadre de la certification des établissements de santé. Un écart significatif et durable par rapport aux objectifs nationaux peut faire l'objet d'une recommandation d'amélioration lors des visites de certification.

Sources indicatives (fictives) : Mission Mains Propres, vague 2025-2026 — CPias régional — Recommandations HAS relatives à la prévention des infections associées aux soins.

Document fictif à usage pédagogique — atelier de découverte de l'IA appliquée aux métiers de la santé.